

## Conseil de Communauté de la Communauté de Communes Bozouls-Comtal

Le Conseil de Communauté s'est réuni en séance publique le 10 septembre 2008, à la mairie de La Loubière, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LALLE, Président de la Communauté de Communes Bozouls-Comtal, Conseiller Général et Maire de Rodelle.

### I. ECONOMIE

Suite à l'attribution d'une subvention de 70 000 € de l'Etat pour les travaux de la **requalification paysagère** de la voie d'accès à la Zone de Lioujas, le conseil a délibéré sur un nouveau plan de financement.

Après avoir procédé à un appel d'offres, les **travaux de finitions de la zone d'activités des Calsades** (voiries, trottoirs, ...) ont été confiés à l'entreprise EGTP. Ces travaux seront réalisés durant le quatrième trimestre 2008.

### II. TERRA MEMORIA

Afin d'optimiser les activités de l'Office du Tourisme et de **Terra Memoria**, une étude va être confiée à un bureau d'études. Le fonctionnement actuel des 2 structures va être étudié afin de proposer une nouvelle organisation qui devra aboutir à une synergie des activités touristiques et culturelles proposées sur le canton.

### III. SOCIAL

Le **Syndicat Mixte du Pôle Gérontologique** (SMPG) présente les actions prévues durant la semaine bleue du 20 au 26 octobre 2008 sur le thème national : « Pour vivre ensemble nos âges et nos cultures, restons connectés ».

Cette semaine, qui est destinée aux personnes âgées, va permettre aux différentes générations d'apporter des objets tels qu'ils les ont connus et tels qu'ils les connaissent aujourd'hui. L'objectif est de présenter et d'expliquer ce que cela a changé dans leur vie.

Une subvention exceptionnelle de 500 € est accordée au SMPG afin de payer le transport et le goûter des élèves des écoles du canton qui se rendront à l'exposition.

### IV. FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes Bozouls-Comtal va accueillir dans ses locaux 6 rue du Trou à Bozouls le bureau de l'**ADMR**. Une convention entérinant les modalités d'occupation des locaux sera signée par le Président de l'ADMR et le Président de la Communauté de Communes et entrera en vigueur en octobre 2008.

Plusieurs élus communautaires ont demandé à recevoir les convocations, comptes-rendus et autres documents émanant de la Communauté de Communes par **voie électronique**. Lors du Conseil de Communauté, cette demande a été validée. Il est convenu que tout élu qui en fait la demande par écrit recevra les documents par mail à son adresse personnelle.

### V. QUESTIONS DIVERSES.

Le **Pays du Haut Rouergue** va signer avec l'ensemble des financeurs (Etat, Région, ...) un contrat de projets de 2008-2013. Dans ce cadre, la Communauté de Communes a inscrit ses futurs projets dans ce contrat pour optimiser les aides financières lors de leur réalisation.

Les élus communautaires souhaitent alimenter les entreprises de la zone d'activités de Lioujas **en fibre optique** afin d'accroître le débit Internet. L'étude de faisabilité suivie des travaux de raccordement vont être engagés. Le déploiement de la fibre optique sur les autres zones d'activités sera à envisager lors de l'étude de requalification de ces zones.

L'**agrandissement de la déchetterie** est en cours d'étude : après concertation, le nombre de quai passerait de 6 à 11 quais ; le local DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) sera également aménagé.